



MORSURE DE CHIEN SUR UN AUTRE CHIEN

Par **GRAT GRAT**, le 15/06/2015 à 14:32

Bonjour

Nous étions en vacances en camping où les chiens sont admis avec notre chien. Lors d'une promenade dans ce camping, un chien est sorti d'un mobil home et a attaqué notre chien qui était tenue en laisse.

Sur le coup, pas de sang. Au bout de quelques jours, le chien était complètement ko. Après une visite chez un véto et une facture de 174.00 Euros, le chien avait un oedème sous la peau. Opération de nettoyage, pose d'un drain et pose de 10 points et prise d'antibiotique. Malgré cela, après notre retour, la plaie s'est aggravée. Retour chez notre véto, ré opération et facture de plus de 100 Euros. Nettoyage de la plaie avec pose de bandage tous les jours. Nous devons retourner voir le véto pour la suite. Ayant été mordu à plusieurs endroits, la peau se scélore.

Nous n'avons pas retrouvé le propriétaire du chien. Le camping a -t-il une responsabilité ?
Que puis je faire ?

Merci pour votre réponse.